

APPEL À PROJETS INTERRÉGIME
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ
2016-2017

PRÉVENIR
ET LUTTER CONTRE
L'ISOLEMENT SOCIAL
DES PERSONNES
RETRAITÉES



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



Vous avez des projets en 2016 à destination de personnes retraitées autonomes (Gir 5 et 6) isolées ou en risque d'isolement :

- pour les repérer et les accompagner*
- pour former des bénévoles qui iront à leur rencontre*

TÉLÉCHARGEZ

le dossier de demande de subvention :
www.gie-impa.fr (rubrique Prévention sociale)

ENVOYEZ LE

avant le 20 mai 2016 à :
prevention.isolement@gie-impa.fr

CONTACT

03 81 48 56 20

Au travers de cet appel à projets, les caisses de retraite souhaitent permettre le démarrage et/ou le développement de projets notamment ceux :

- s'appuyant sur des partenaires locaux*
- favorisant le bénévolat de retraités à retraités*
- prenant en compte le développement des relations intergénérationnelles*
- développant de nouvelles technologies*

L'aide accordée ne financera pas intégralement votre projet, pensez à rechercher d'autres financements.

La Commission d'attribution interrégime est prévue en octobre 2016.

Enveloppe estimative consacrée à l'appel à projets au titre de l'exercice 2016 :

400 000 €

